

ETABLISSEMENT: CEA DAM

EXPLOITANT: CEA DAM

RÉGION: Ile-de-France

DÉPARTEMENT: ESSONNE

COMMUNE: BRUYERES-LE-CHATEL

Déchets d'assainissement ou de démantèlement, résultant de la cessation définitive d'activité en 1997 des principales installations nucléaires du site.

Données déclarées au 31/12/2013

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DÉCHETS RADIOACTIFS CONDITIONNÉS ET ENTREPOSÉS DANS LES INSTALLATIONS					
Déchets divers (métalliques et non métalliques) contaminés en uranium appauvri	39,8	1,00.10 ²	U	TFA	TFA
Déchets métalliques contaminés	10,8	4,00.10 ⁰	U	TFA	TFA
Déchets métalliques contaminés bennes	50	5,00.10 ³	U	TFA	TFA
Déchets TFA conditionnés en big-bags	364	1,00.10 ²	U	TFA	TFA
Déchets technologiques compactables CSFMA	69,03	4,00.10 ⁵	Pu	FMA-VC	F3-01
Déchets incinérables	0,6	5,00.10 ³	Pu, ³ H, U	FMA-VC	F3-7-01
Déchets MA-VL à évacuer vers Cadarache pour conditionnement puis entreposage CEDRA	4,046	5,00.10 ⁵	Pu	MA-VL	F2-5-04
Sources et échantillons radiochimiques [69 radionucléides identifiés]	-	-		AUTRES	S01
Sources et échantillons radiochimiques à caractériser	-	-		AUTRES	S01
Déchets FA non compactables	61,4	1,00.10 ⁵	Pu	FMA-VC	F3-6-03
Déchets FA-MA Tritiés	13,94	3,00.10 ⁶	³ H	FMA-VC	F4-6-01
Déchets alpha tritiés	10,455	1,00.10 ⁴	Pu, ³ H	FMA-VC	F4-6-01